

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ENVIRONNEMENT

Nous accompagnons les exploitants agricoles dans leurs projets hydrauliques sur cours d'eau grâce au **dossier loi sur l'eau**

Les + AVANTAGES

- Veille réglementaire et expérience qui assurent la **qualité et la complétude du dossier**
- Utilisation d'outils informatiques cartographiques permettant une **précision et une personnalisation optimales du dossier**

Nous vous présentons le contexte agricole et le projet hydraulique sur cours d'eau.

Nous vous apportons les éléments permettant à la DDT 55 de donner son avis sur le projet.

Nous vous assurons une assistance administrative, technique et réglementaire.

Nous vous proposons un scénario adapté à la réglementation en vigueur et à l'orientation des acteurs de l'eau.

www.meuse.chambre-agriculture.fr

Nos services



NOTRE SERVICE

- Réalisation de la notice descriptive :
- point de situation du cours d'eau (cartographie, photographies, état des lieux en général)
 - présentation du projet hydraulique sur cours d'eau (cartographie, surface et linéaire, opérations envisagées, ...)
 - précision quant aux éléments réglementaires à prendre en considération pour ce type d'intervention

MODALITÉS : Prestation individuelle. Visite de terrain.

DURÉE : 4 à 8 heures en fonction du linéaire du projet

DOCUMENT REMIS : Un dossier loi sur l'eau complet accompagné des plans de situation, des plans cadastraux, d'une photothèque des lieux concernés par le projet hydraulique sur cours d'eau.

TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE SUR DEMANDE

Chambre d'agriculture de la Meuse Siège à Bar Le Duc

Les Roises
Savonnières devant Bar
CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Antenne à Bras sur Meuse

Maison de l'agriculture
La Warpillière
ZA du Wameau - 55100 BRAS SUR MEUSE
Tél. : 03 29 83 30 30 - Fax : 03 29 76 29 29
mail : accueil@meuse.chambagri.fr

www.meuse.chambre-agriculture.fr



VOTRE BÉNÉFICE

- Une recommandation et une anticipation des problématiques pouvant intervenir dans la concrétisation du projet
- Une prise en charge de l'ensemble des démarches (élaboration, contact avec l'administration, reproduction du dossier et dépôt dans les services compétents).
- Une proposition de scénario adapté, en adéquation entre la volonté de l'agriculteur et la réglementation en vigueur

Vos interlocuteurs

Esteban GUHUR

03 29 76 81 23

esteban.guhur@meuse.chambagri.fr

Patrice HILAIRE

03 29 76 81 50

patrice.hilaire@meuse.chambagri.fr



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

